



Résidence Bon Accueil
EHPAD de Chemazé



Département de la Mayenne
Arrondissement de Château-Gontier
C.C.A.S de CHEMAZE

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatre août, à vingt heures, les Membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Chemazé, se sont réunis, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Chemazé, sous la Présidence de Mme FOUILLEUX Caroline, Maire.

Étaient présents : M. BRILLET Daniel, M. JOLY Didier, Mme MAGE Lucie, Vice-Présidente,

Absents excusés : M. AUDOUIN Thibaut, Mme BRIZARD Marie, Mme LEMERCIER Cécile, Vice-Présidente, Mme PIQUET Virginie, Vice-Présidente,

Absents : Mme DERVAL Aurélie, M. MARCHAND Jean-Yves, M. NOUVEL Julien,

Secrétaire de séance : Mme MAGE Lucie,

Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 juin 2022.

La réunion prévue initialement le mardi 2 août 2022 a été annulée et reportée ce jour pour défaut de quorum.

La présente réunion ne nécessite pas le quorum.

CCAS de Chemazé

1) Dossier d'aide sociale

Aucun dossier d'aide sociale n'est à l'ordre du jour

Résidence Bon Accueil - EHPAD de Chemazé

2) Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2022

Considérant l'obligation et la nécessité de soumettre le vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses de la Résidence Bon Accueil de Chemazé au Conseil d'Administration du CCAS de Chemazé.

Considérant l'arrêté du Conseil Départemental de la Mayenne du 21 février 2022 fixant les tarifications hébergement et dépendance 2022 applicables à l'EHPAD de Chemazé,

Considérant la décision tarifaire de l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire du 27 juin 2022 portant fixation pour 2022 du montant et de la répartition de la dotation globalisée commune prévue au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'EHPAD de Chemazé,

Le Conseil d'Administration, délibérant sur l'EPRD de l'exercice 2022 présenté par Ghislaine BRILLET, Directrice de l'EHPAD de Chemazé,

Décide, après en avoir délibéré,

D'approuver à l'unanimité l'EPRD 2022, tel qu'il ressort du document budgétaire, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes telles que prévues dans la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Il en ressort :

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES :

Compte de résultats - Hébergement			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	331 087,00 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	800 860,93 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	376 921,31 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	62 681,56 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	168 315,03 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	12 780,85 €
TOTAL DES DEPENSES	876 323,34 €	TOTAL DES RECETTES	876 323,34 €
Résultat comptable excédentaire - Hébergement			0,00 €

Compte de résultats - Dépendance			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	19 882,00 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	254 033,34 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	238 599,05 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	8 450,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	5 500,00 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	263 981,05 €	TOTAL DES RECETTES	262 483,34 €
Résultat comptable déficitaire - Dépendance			-1 497,71 €

Compte de résultats - Soins			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	27 629,00 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	533 847,66 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	488 903,82 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	16 640,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	24 853,04 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	541 385,86 €	TOTAL DES RECETTES	550 487,66 €
Résultat comptable excédentaire - Soins			9 101,80 €

Compte de résultats consolidé			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	378 598,00 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 588 741,93 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 104 424,18 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	87 771,56 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	198 668,07 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	12 780,85 €
TOTAL DES DEPENSES	1 681 690,25 €	TOTAL DES RECETTES	1 689 294,34 €
Résultat comptable excédentaire			7 604,09 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF :

Détermination de la CAF			
Dépenses		Recettes	
Résultat comptable déficitaire	0,00 €	Résultat comptable excédentaire	7 604,09 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €
Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virés au résultat	11 380,85 €	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	84 960,07 €
TOTAL DES DEPENSES	11 380,85 €	TOTAL DES RECETTES	92 564,16 €
Capacité ou insuffisance d'autofinancement			81 183,31 €

TABLEAU DE FINANCEMENT :

Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement			
Emplois		Ressources	
Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	Capacité d'autofinancement	81 183,31 €
Remboursement des dettes financières	44 144,71 €	Emprunts et dettes assimilées	131 000,00 €
Immobilisations	163 100,00 €	Apports, dotations et subventions	13 100,00 €
		Autres ressources	
TOTAL DES EMPLOIS	207 244,71 €	TOTAL DES ROUSSOURCES	225 283,31 €
Apports au fonds de roulement			18 038,60 €

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL :

Fonds de roulement net global au 01/01/2022	164 475,26 €
Apport au Fond de roulement	18 038,60 €
Fonds de roulement net global au 31/12/2022	182 513,86 €

Rien ne restant à l'ordre du jour, la Présidente déclare la session close.

La séance est levée à 20h23